

Plus que jamais, vivre ensemble



Après les rassemblements de ce week-end, chacun s'interroge et cherche à comprendre comment nous en sommes arrivés là et ce qu'il convient de faire pour conforter la démocratie.

Bien sûr il faut d'abord éviter toutes tentatives d'amalgame et de stigmatisation qui exacerberaient encore davantage tous les fanatismes et obscurantismes.

Ensuite, échanger, parler, se comprendre, débattre sans renoncer aux valeurs qui fondent notre démocratie : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Ces mobilisations immenses représentent un atout essentiel pour construire l'avenir.

Sans naïveté aucune sur l'union totale et durable dans notre pays, elles montrent combien les citoyens ont souhaité montrer qu'ils refusent le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, combien ils ont la volonté de vivre ensemble, dans le respect de notre diversité.

Alors notre société tout entière doit remettre le travail sur le chantier, inlassablement. Peut-être s'était-elle un peu endormie. Laïcité, services publics, éducation, conditions de vie, liberté d'expression... aucun sujet ne doit être esquivé. Et il nous faut trouver les chemins pour conduire ces réflexions avec toutes les générations et toutes et tous les citoyens.

Le SNUP et la FSU s'impliqueront avec force comme ils l'ont toujours fait dans ce nécessaire défi, à tous les niveaux, et aussi dans un cadre syndical large.

Soutien à Charlie Hebdo à la CDC

LES INITIATIVES FUSENT

Concert de solidarité avec la participation du personnel : chanteuses et chanteurs, instrumentistes, poètes, dessinateurs... Il y a des artistes parmi nous. Avec le soutien du Mécénat, du COSOG, de l'USAC, des syndicats ? Collecte en faveur des 17 familles ...

Quant au SNUP il propose en plus d'aider au financement du journal par la prise d'abonnement des bibliothèques de la CDC d'Angers, Bordeaux, Austerlitz et Arcueil, voire y compris un ajout aux abonnements dans les Directions Régionales. Ceci permettrait de participer à la pérennité de la publication et au pluralisme de la presse écrite en général.

AG SNUP

Une assemblée fraternelle et solidaire



Après une minute de recueillement pour les victimes des attentats, un peu plus d'une centaine d'adhérents et de sympathisants ont profité de cette Assemblée Générale de début d'année, pour fêter les résultats du SNUP aux élections du Comité Technique et des Commissions Administratives Paritaires du 4 décembre 2014.

Lors de cette assemblée, étaient également invités les adhérents EPI (intervenants volontaires) ayant engagé l'action judiciaire menée par le SNUP. Cette action, vise à rétablir le produit EPI aux conditions du contrat auquel nous avons tous souscrits avant 2010. C'est en effet la date à laquelle Augustin de Romanet, a mis l'EPI en extinction au profit exclusif des PERCO et PEE, instauré des frais et fermé l'EPI dans l'EP, alors qu'il est ouvert dans les filiales, comme la CNP.



Pour l'occasion, notre avocat, Maitre Lecoq-Vallon est venu nous informer sur les suites données dans ce dossier. Sa prestation a été très appréciée y compris par celles et ceux qui n'ont pas pris part à l'action juridique.

Le même jour avait lieu une audience au cours de laquelle le juge devait entendre la réponse des parties (CNP, CDC et les adhérents EPI -intervenants volontaires) quant à sa proposition de mettre en place une médiation.

Maitre Lecoq-Vallon a donc expliqué les enjeux, les conséquences et les choix offerts par cette proposition du juge. Il nous a notamment incité à « ouvrir » l'action en direction de toutes celles et ceux qui ont un contrat EPI, même gelé, suite à l'ouverture de PEE ou/et de PERCO, préparant à une éventuelle « action de groupe ».

Il faut dire que Maitre Lecoq-Vallon est bien placé dans ce domaine puisque son cabinet est à l'origine de la défense des épargnants de l'ex-CREF et aujourd'hui, dans engagé dans une « action de groupe » introduite avec la CLCV contre AXA et AGIPI.

C'est donc bien un climat fraternel et solidaire qui régnait mardi 13 janvier 2015, et, compte tenu du contexte national actuel, il était important de constater que le syndicat reste un lieu de rassemblement où les valeurs républicaines s'expriment.

NEGOCIATIONS ACCORD-CADRE

Reprise des débats le jeudi 15 janvier 2015. Paul Peny a conduit cette réunion de négociation consacrée à l'emploi.

Un compte rendu complet vous sera transmis.

Le DRH sera présent aux réunions de *finalisation*. En clair, la direction nous laisse réagir aux propositions qu'elle fait en séance quasiment sans dossier... et les trois dernières réunions seront celles où l'on négocie avec lui !

CALENDRIER DES NEGOCIATIONS

📅 19 janvier 2015 :

AVANCEMENTS/PROMOTIONS DES FONCTIONNAIRES
11H - 13 h 30

MOBILITE/PARCOURS PROFESSIONNEL
14H30 - 18 H

📅 21 janvier 2015 :

AVANCEMENTS des SALAIRES
14h

📅 28 janvier 2015

ORGANISATION ET VIE AU TRAVAIL/ PROTECTION SOCIALE/ PREVOYANCE ET DISPOSITIFS SOCIAUX
14H30 - 18-30

📅 29 JANVIER et 2 FEVRIER 2015 :

Relecture des textes définitifs de l'accord
14h30 -17-h30

Tous les syndicats ont demandé des dates supplémentaires sans quoi il ne sera pas possible de négocier normalement. Paul Peny y a répondu favorablement.